

FORMATION UV

1^{re} formation

Renouvellement



DURÉE

4 JOURS (25 h)



DURÉE

1 JOUR (10 h)



TARIF (particulier)

750 € TTC



TARIF (particulier)

300 € TTC

15

stagiaires
maximum
par sessionFormations
tous les 2 à
3 moisMatériel
mis à disposition**Professionnel :**
prise en charge à 100 %
(nous consulter)Validée par centre
certificateurA renouveler
tous les 5 ans**Validation**Attestation de formation
Examen validé

La nouvelle réglementation encadrant la formation UV est légiférée par l'arrêté du 29 juin 2017.

FormaBelle vous propose une formation UV de 25 heures (exigée par la Direction générale de la Santé), conforme à la nouvelle loi en vigueur, qui respecte le programme précis exigé. Votre centre de formation FormaBelle est en effet agréé par un organisme certificateur. Nous mettons à votre disposition un formateur diplômé dans les domaines des sciences, comme demandé par le référentiel de la formation UV.

Cette formation est obligatoire pour les personnes souhaitant proposer des prestations de bronzage artificiel type UV. Elle reste valable 5 ans. Une formation de 10 heures est proposée pour les renouvellements. Le centre FormaBelle est habilité à délivrer les certificats de formation UV, il est certifié par un organisme accrédité conformément aux dispositions de l'arrêté du 29/06/2017.

Certification N°127UVInd5

Veuillez nous consulter pour les prérequis.

PROGRAMME

BLOC 1 : Effets et dangers des rayonnements UV

- Nature physique des rayonnements ultraviolets.
- Ultraviolets naturels et artificiels.
- Caractéristiques de la peau / facteurs de variations.
- L'épiderme : barrière entre le corps et l'environnement, différents modes de protection.
- Types de peau / États de la peau.
- Règles générales concernant la photoprotection.
- Réactions de la peau aux rayonnements UV.
- Vieillessement de la peau.
- Risques liés à l'exposition aux UV.
- Tumeurs cutanées.
- Produits cosmétiques.
- Risques professionnels liés à l'utilisation des appareils à UV et outils de prévention.

BLOC 2 : Appareils de bronzage (fonctionnement & entretien)

- Catégories d'appareils à rayonnements ultraviolets.
- Entretien et maintenance des appareils UV.
- Hygiène des locaux et des appareils de bronzage.

BLOC 3 : Dispositions législatives et règlements encadrant la mise à disposition d'appareils de bronzage

- Législation française.
- Réglementation française.

Cas pratiques :

- Études de cas.
- QCM.
- Simulation d'entretien d'une cabine UV.

Examen : 2 h 45 à la suite des 25 heures (pour la 1^{re} formation).

Inscription : 04 67 82 91 76

CV formateur consultable sur www.formabelle.fr